

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : ARTS PLASTIQUES



Cet enseignement s'adresse aux élèves de la section littéraire qui souhaitent suivre une spécialité en arts plastiques.

En première, il se construit à partir d'un programme en pratique et en théorie qui traite de « la question de la figuration ».

- Pour la **pratique artistique** sont abordées la question de la figuration en lien avec celle de l'abstraction, la question de l'image notamment par le biais de la photographie, la question de la construction d'un espace et du rapport au temps.
- Pour la **culture artistique**, les questions abordées en pratique sont reprises à travers des exemples d'œuvres et de démarches. Ainsi sont traités les systèmes perspectifs occidentaux, les codes de représentation de l'espace, tous les questionnements liés à la construction d'une image.

En terminale, il se construit à partir d'un programme en pratique et en théorie qui traite de la question « Faire œuvre ».

- Pour la **pratique artistique**, le cours s'organise à partir des quatre entrées du programme : œuvre et filiation, le chemin de l'œuvre, la perception de l'œuvre. A partir de ces axes, chaque élève prépare un dossier de travaux qui sera présenté à l'oral au baccalauréat.
- Pour la **culture artistique**, le cours s'organise à partir des trois artistes du programme limitatif dont les œuvres sont étudiées. L'objectif est d'acquérir les connaissances et les méthodes pour une épreuve écrite au baccalauréat combinant une analyse d'œuvre et des questions.

Objectifs :

Le cours d'arts plastiques **croise la pratique et la théorie** (culture artistique). L'objectif de cet enseignement est d'amener les élèves à acquérir une **autonomie dans leurs pratiques**, d'être capables de faire des choix cohérents (outil, opération, moyens, support, processus) et de parvenir à **analyser le sens et les enjeux de leur production**. Pour cela ils découvrent et expérimentent différentes techniques (des plus traditionnelles à la photo numérique et à la vidéo) et doivent tisser des liens avec des références issues du champ artistique (histoire de l'art passé et présent). L'accent est porté sur les constituants plastiques, leur mise en œuvre, leur mise en relation et sur la façon dont on peut **rendre visible et lisible une démarche** (Cheminement allant des intentions à la mise en œuvre d'une pratique pour parvenir à un projet abouti). La présentation orale des productions permet aux élèves **d'acquérir un regard critique**.

Pour la culture artistique, les élèves apprennent à acquérir un **bagage de références** en relation avec les programmes obligatoires, à s'approprier des connaissances et à répondre à des sujets (analyse d'œuvre) à travers un écrit organisé et clair utilisant un vocabulaire précis et spécifique.

Il est donc attendu un engagement personnel intense dans la pratique artistique comme dans l'approche culturelle.

♦ Organisation :

- **Horaire en première et terminale :** 3 heures de pratique par semaine.
2 heures de culture artistique par semaine.
- **Moyens mis à disposition :** une grande salle avec des tables adaptées à la pratique, plusieurs ordinateurs, deux appareils photo numériques, un caméscope numérique, des tablettes, un vidéo projecteur, une bibliothèque d'ouvrages en relation avec les programmes (peinture, sculpture, photo, architecture, vidéo, installation...), un labo photo argentique.
- **Partenariat :** nous travaillons en relation avec certains musées notamment le musée des Beaux Arts de Lyon, le musée d'art contemporain de Lyon, l'Institut d'art contemporain de Villeurbanne ainsi que le CAUE et la maison de la danse. Chaque année nous essayons de travailler avec des intervenants extérieurs.

- **Sorties** : le cours se construit également à partir de l'actualité artistique et nous conduit donc à aller voir les expositions qui se présentent. Chaque année est organisé un voyage d'étude.

◆ **Epreuve du baccalauréat :**

L'année de seconde sert à comprendre les attentes du baccalauréat et à choisir son orientation en toute connaissance.

- **Pour la pratique** : présentation à l'oral (30 minutes) d'un dossier de travaux effectués pendant l'année de terminale. Coefficient 3.-
- **Pour la théorie** : écrit de 3h30 sur le programme de terminale. Coefficient 3.

◆ **Les débouchés après une option facultative ou un enseignement de spécialité :**

Le suivi de ces options permet d'acquérir un bon niveau tant en pratique qu'en culture artistique. Ainsi, suivant le baccalauréat, elle ouvre à un vaste champ d'études :

Université d'arts plastiques	Écoles d'architecture
Université d'histoire de l'art	Écoles des arts décoratifs
Université de communication visuelle	Écoles des Beaux-arts
Mise à niveau en arts appliqués	Écoles de cinéma
BTS en arts appliqués, en design	Écoles de photographie
Écoles de graphismes	Écoles de mode
Classes préparatoires en arts plastiques	Écoles d'ingénieurs option « arts » INSA

Elle constitue un enrichissement personnel utile dans bien d'autres domaines d'études tels que les lettres, la philosophie, la psychologie ou l'histoire.

